

Compte-rendu de la réunion du Conseil Consultatif de Quartier secteur 4 Jeudi 28 mars 2019 à 19h.

Présents :

Au titre des agents techniques : Monsieur Rolet
Elus : Bruno Staub, Frédéric Savard, Pierre Estelle, Safi kada
15 habitants dont trois référentes de quartier.

Les rues représentées : rue du 11 novembre, rue Jules Guesde, rue Charles Prévost, la Charmille, Madeleine Riché, Lotissement les Aubépines, Roger Gaignot.

Introduction :

Présentation générale de l'action de la commune par les élus ces derniers mois et présentation de l'organisation des services techniques avec les trois responsables désignés et la méthode de travail qui va être mise en place lors des prochaines semaines tant au niveau des espaces verts que des travaux de voiries.

Les travaux de maçonneries seront planifiés principalement avec les reprises des trottoirs qui sont fortement dégradés sur plusieurs rues entre autres, la rue du 11 novembre dont les habitants font référence.

Demande individuelle :

Interpellation d'un monsieur habitant la rue du 11 novembre concernant le problème d'une entreprise qui a touché son véhicule à l'arrière lors de l'installation de la fibre.

Réponse : il n'y a pas de réponse précise juste qu'il peut contacter un conciliateur ou un avocat commis d'office pour savoir s'il peut porter plainte.

Gestion des poubelles : concernant la gestion des poubelles au niveau de la rue du 11 novembre, les habitants sont contents de cette solution et la rapidité à laquelle les modifications ont pu être faites. Néanmoins il reste aujourd'hui une question concernant les poubelles qui sont sorties très souvent le jeudi matin et restent toute la journée pour l'évacuation de vendredi ce qui gêne les piétons.

Question concernant la situation de la maison de monsieur Teixeira :

Maison qui a brûlé en 2015 et dont la situation n'est toujours pas réglée ?

Réponse des élus : le dossier est en cours et les assurances gèrent le dossier. La municipalité a néanmoins pris acte de cette situation délicate et a établi un arrêté de péril.

Point concernant la sécurité et la vitesse :

Le deuxième point abordé est la vitesse au niveau de l'ensemble de la ville. Demande spécifique sur la rue Madeleine Riché où une circulation importante a été remarquée. Est-il possible d'imaginer au niveau de cette rue une gestion plus raisonnable au niveau du stationnement qui pose d'énormes problèmes de circulation sur cette rue ? Est-il possible de figer le stationnement en épi ou de mettre en place des chicanes comme cela a été fait rue Jules Lobet ?

Transport enfants :

Concernant la vitesse il est indiqué que le bus entre midi et 13 heures sur les 3 chauffeurs des bus RDTA, un chauffeur ne respecte pas la limitation de vitesse.

Est-il possible de faire remonter cette information ?

[Réponse des élus : un courrier sera envoyé](#)

Travaux divers :

Concernant les travaux sur la rue Moulin un monsieur se plaint qu'un panneau d'indication de signalisation de travaux a été déplacé et il a dû le remettre à plusieurs reprises.

Pour les rues qui sont passées à 30 km/h, serait il possible soit de poser des panneaux visibles ou alors un marquage au sol ?

[Réponse des élus : le marquage au sol est prévu au cours de l'été avec des ronds 30.](#)

Le passage rue Ferdinand Buisson pour aller sur la rue Jean-Jaurès est vraiment très dangereux. Concernant la rue Jean Jaurès il est indiqué que les passages piétons ne sont plus visibles. Il est demandé de refaire le tracé.

[Réponse des élus Estelle Pierre et Safi Kada indiquent que des travaux sont prévus suite à la commission travaux, plusieurs devis sont en cours pour sécuriser ces passages piétons. Frédéric Savard indique qu'une ligne blanche continue va être tracée devant la boulangerie pour permettre plus de sécurité.](#)

Concernant la situation niveau du collège, il est demandé que la police puisse passer plus régulièrement pour pouvoir verbaliser les véhicules qui se garent de manière dangereuse. La situation semble particulièrement complexe depuis longtemps mais la sécurité nous oblige à réfléchir à une solution.

[Réponse des élus : les consignes en ce sens sont données à la Police Municipale.](#)

Proposition :

Dans le cadre de la sécurité monsieur Bugnicourt prend la parole pour expliquer la nécessité de pouvoir rencontrer les enfants pour les sensibiliser à la vitesse et à la sécurité ce qui permettrait très certainement de favoriser le dialogue avec les parents. Il serait également intéressant de pouvoir sensibiliser les personnes devant les écoles et le collège.

Demandes

Monsieur Alves Rigor pose la question de savoir s'il n'était pas possible de mettre en place un service allô travaux et voisins vigilants ?

[Réponse des élus : cette action avait été proposée en 2015 avec la mise en place de allô travaux qui n'a pas fonctionné et la démarche de voisins vigilants avait été imaginé une rencontre avait eu lieu mais il n'y a pas eu de suite. Frédéric Savard indique que cette initiative n'est pas toujours positive et entraîne certains soucis. Sur Villers-Semeuse, la police veille au niveau des maisons pendant la période estivale.](#)

Concernant la liste de travaux il est important de faire remonter en mairie les points sur lesquels les habitants souhaitent une intervention de la municipalité

Propreté des rues à Villers Semeuse :

Il est demandé à quel moment la ville avait programmé le nettoyage car certaines rues sont sales ?

[Réponse :](#) Sachant que le contrat avec le prestataire était terminé, monsieur Rolet indique qu'un nettoyage de rue avec une balayeuse est prévue prochainement et l'embauche de

saisonniers permettra d'avoir quelques cantonniers qui pourront nettoyer les routes durant les prochains mois.

Circulation :

Rue Charles Prévost et Marcel Picot il est certainement nécessaire d'aller voir les travaux effectués principalement au niveau de la zone de rencontre sur lequel un passage piéton est placé et ne permet pas aux véhicules de sortir dans de bonnes conditions.

Salle des fêtes :

Un Monsieur interpelle les élus concernant les travaux de la salle des fêtes.

indique Estelle Faynot et Safi Kada indiquent que des travaux importants sont nécessaires au niveau de cette salle des fêtes. Les travaux initiaux correspondaient à une enveloppe budgétaire validée mais qu'après consultation des entreprises beaucoup d'éléments sont venus se greffer sur ces travaux et qui ne permettent plus aujourd'hui d'imaginer effectuer tous les travaux nécessaires au niveau de la salle des fêtes car le budget est excessif. Néanmoins un certain nombre de travaux sont planifiées en 2019 et les années à venir par tranche pour améliorer la qualité de cette salle des fêtes

Cimetière :

Monsieur Alves Rigor fait référence à la tempête qui a fait bouger beaucoup de jardinières et tous les seaux qui se trouvaient près des tombes. Il est important que les agents puissent se rendre au niveau du cimetière pour essayer de nettoyer. Idem comme il avait été indiqué l'an dernier, l'espace jardin du souvenir n'est pas délimité et pas respecté, ce qui a occasionné à des agents de tondre la pelouse sur cet espace. Il est important de réellement créer un espace dédié aux cendres de crémation. Il est important aussi de savoir qu'il manque une poubelle en haut du cimetière.

Réponse des élus : les travaux seront faits en ce sens.

Jardin partagé :

Madame Faynot indique que la Commission développement durable souhaite faire une proposition au CCQ pour installer les espaces où des légumes seront plantés dans le cadre du dispositif incroyable comestible. Il sera nécessaire de programmer un temps d'échange pour la mise en œuvre de ce projet intéressant.

Gestion réunion CCQ :

Proposition de demander aux habitants de rédiger leurs demandes avant la réunion et de déposer en mairie leur courrier ou envoyer un mail au service communication. Il sera ainsi possible pour les référents de connaître les points qui seront traités et pouvoir ainsi œuvrer en lien avec les élus pour apporter les réponses.

Demandes écrites d'un habitant de la rue Roger Gaignot :

Pose de potelets où les trottoirs sont rehaussés, toujours pas posés. Déjà posé la question plusieurs fois mais toujours en attente d'une réponse.

Réponse des élus : si nous posons des potelets ici, il va falloir en mettre dans toute la commune.

Vitesse excessive malgré la limitation à 30 kms.

Réponse des élus : contrôle demandée à la PM.

Des places de stationnement ont été supprimées dans le bas du lotissement lors des travaux car jugées trop dangereuses mais toujours des véhicules en stationnement sur le trottoir qui sont bien plus ennuyeux et dangereux, alors qu'il y a des places sur le parking en face.

Réponse des élus : contrôle demandée à la PM.

Je pense qu'il faudrait peindre sur la route comme à beaucoup d'endroit, soit le panneau 30 ou inscrire zone 30

Réponse des élus : Demandé aux ST au cours de l'été.

A gauche de l'entrée sur la place, entre les deux parkings, on avait demandé de banaliser l'emplacement des containers à ordures pour que ceux-ci ne soient pas mis dans tous les sens.

Réponse des élus : Demandé aux ST au cours de l'été.